

**DEVELOPPEMENTS RECENTS EN MATIERE DE POLITIQUE  
INTERIEURE ET EXTERIEURE DU MAROC**

**MOHAMMED TAWFIK MOULINE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT ROYAL  
DES ETUDES STRATÉGIQUES**

**INSTITUT NORVEGIEN DES RELATIONS INTERNATIONALES (NUPI)  
OSLO, 21 AVRIL 2016**

# PLAN DE LA COMMUNICATION

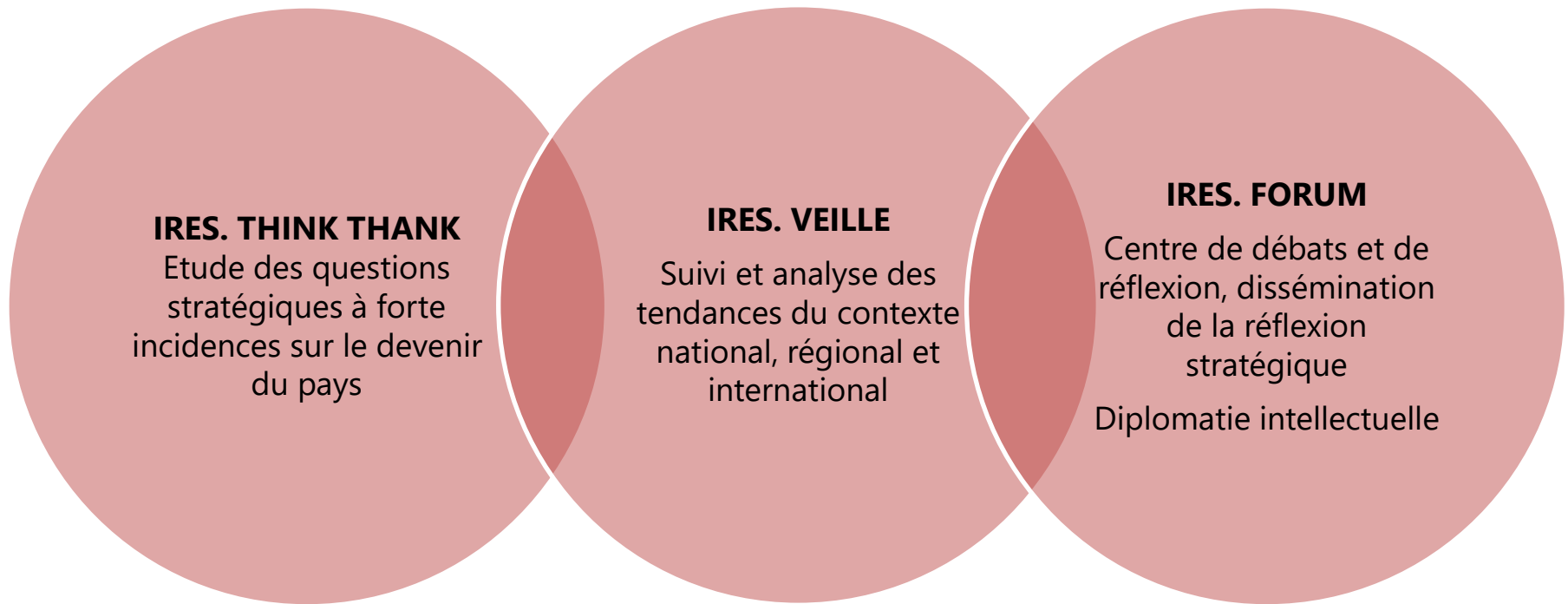
PRESENTATION DE L'IRES : UNE MISSION D'ECLAIRAGE DES CHOIX STRATEGIQUES

I. POLITIQUE INTERIEURE : UN ELAN REFORMATEUR OUVRANT DES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT PROMETTEUSES

II. PRIORITES DU MAROC AU TITRE DE SA POLITIQUE EXTERIEURE :

- LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DU ROYAUME
- LES OPTIONS EUROMEDITERRANNEENES DU MAROC
- LA POLITIQUE AFRICAINE DU MAROC

CONCLUSION



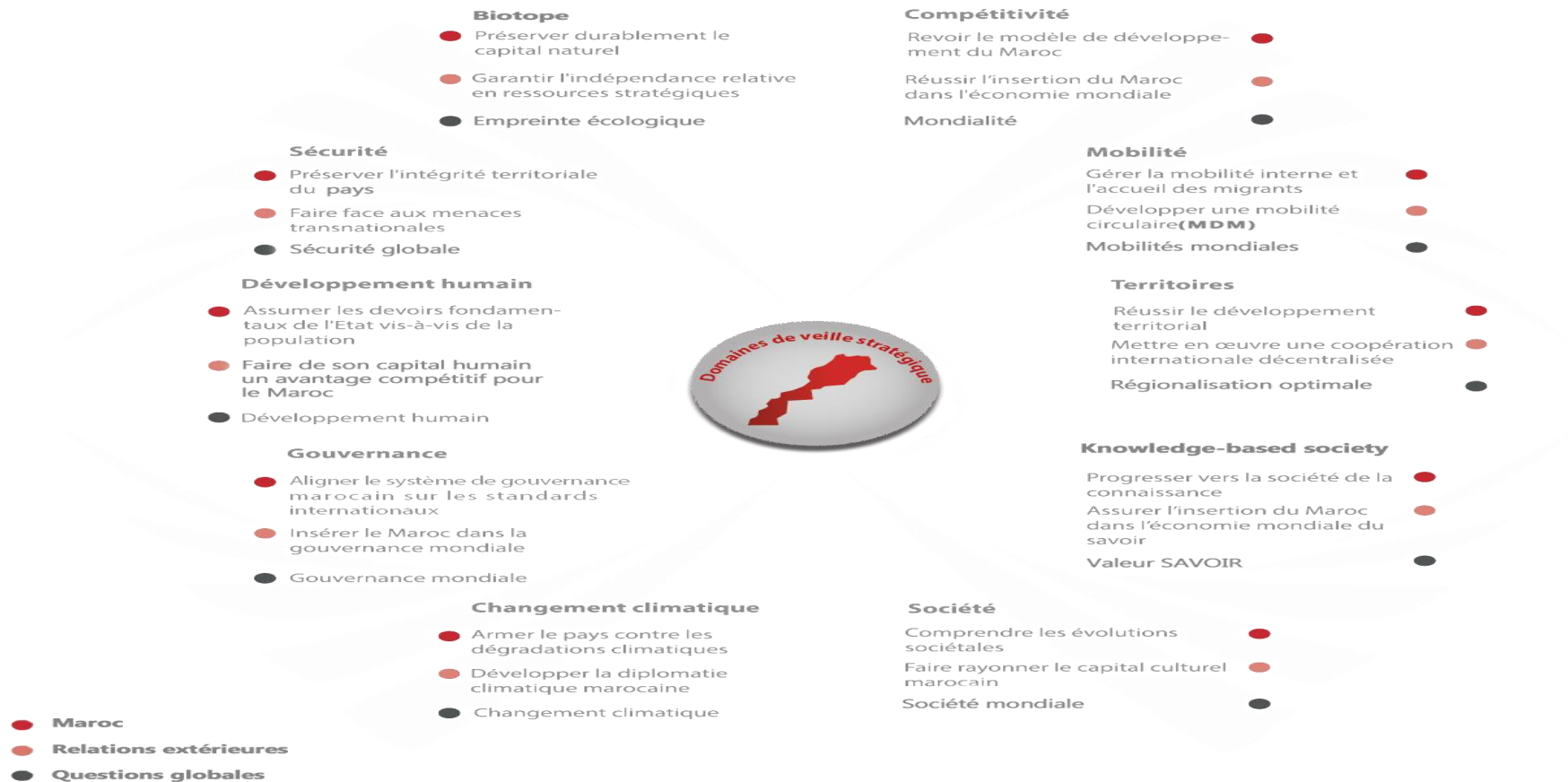
- Un dispositif de réflexion stratégique construit autour de deux axes majeurs : les programmes d'études et la veille stratégique. Il s'agit de deux composantes fortement interdépendantes et qui s'autoalimentent de manière instantanée. Ces deux missions sont relayées par l'activité IRES.FORUM, destinée à favoriser, grâce à un débat serein, l'éclosion d'idées novatrices et à partager de nouveaux concepts.

# IRES : Une mission d'éclairage des choix stratégiques (2)



- Un programme de travail articulé autour des grandes questions qui interpellent la politique intérieure et extérieure du Royaume. Celles-ci constituent un tout indivisible, combinant l'effort de développement d'ensemble du Royaume et la quête d'un positionnement favorable dans le système mondialisé.

# IRES : Une mission d'éclairage des choix stratégiques (3)



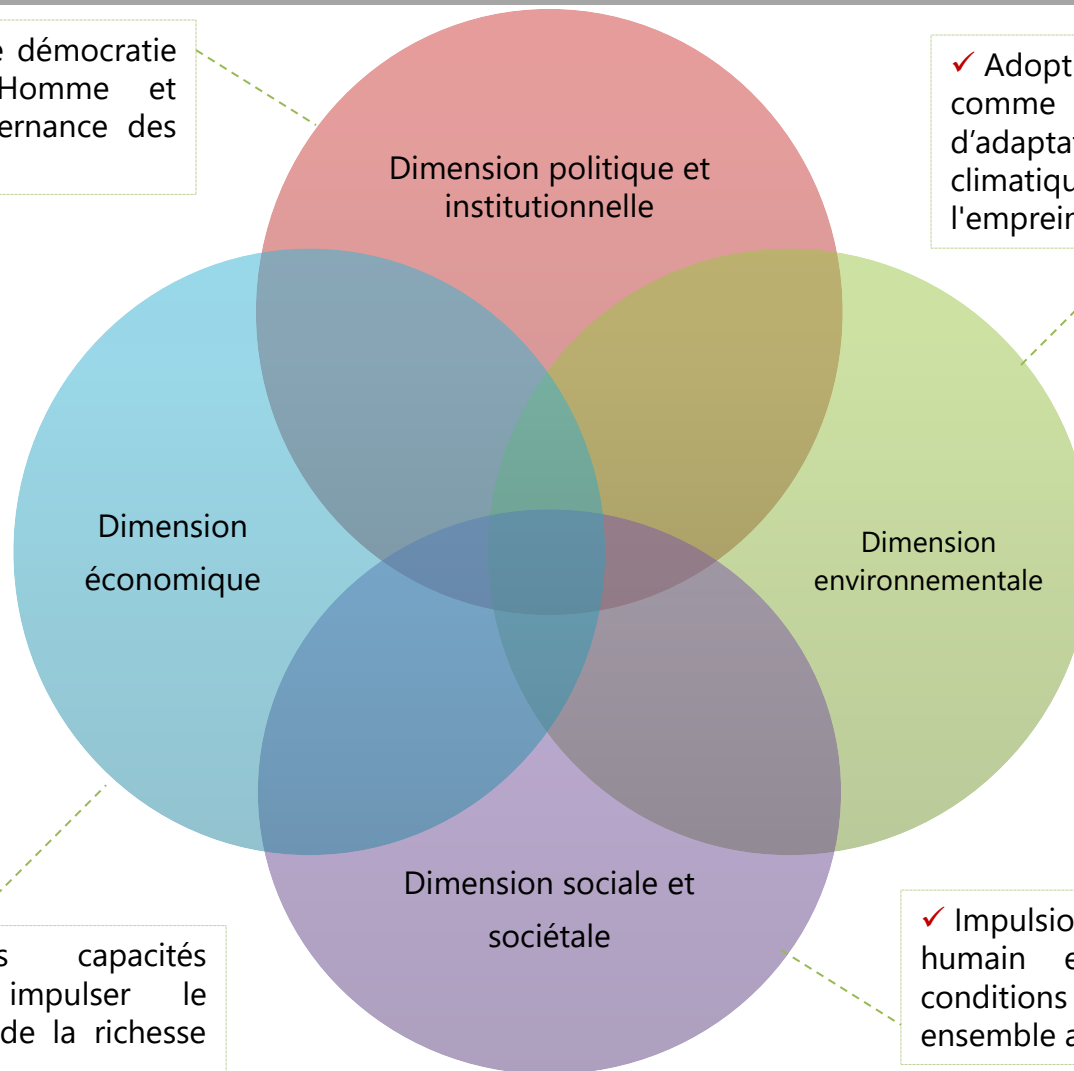
- Un système de veille stratégique avancée, permettant de suivre de près les évolutions qui s'opèrent au niveau national, international et global, d'en cerner les opportunités et les menaces pour le Maroc et d'anticiper les ruptures qu'elles induisent.

# **1. POLITIQUE INTERIEURE : UN ELAN REFORMATEUR OUVRANT DES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT PROMETTEUSES**

# Dimensions clés de la politique intérieure du Maroc

✓ Ancrage aux valeurs de démocratie et des droits de l'Homme et amélioration de la gouvernance des institutions.

✓ Adoption de l'économie verte comme axe central de la politique d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique.



✓ Renforcement des capacités compétitives pour impulser le processus de création de la richesse nationale.

✓ Impulsion du développement humain et mise en place des conditions nécessaires pour un vivre ensemble apaisé et harmonieux.

## Des avancées sur le plan politique et institutionnel, confortées par la réforme constitutionnelle de 2011

- Le Maroc est une **monarchie millénaire**, dotée d'une grande légitimité populaire. Il a opté, dès l'Indépendance, pour le **pluralisme politique** et l'**économie de marché** à visage humain et a favorisé le développement de la société civile.
- Entre 2003 et 2005, le Maroc a mené un processus de **réconciliation nationale**, soutenu par les partis politiques, les centrales syndicales et la société civile dans le but d'exhumer le passé pour mieux envisager l'avenir : indemnisation des victimes des droits de l'Homme et mise en place de dispositifs adéquats pour qu'il n'y ait plus de violations dans le futur.
- Un saut qualitatif important a été enregistré avec l'adoption de la **Constitution de juillet 2011** dont l'apport s'articule autour des axes ci-après :
  - La consécration constitutionnelle de la **pluralité de l'identité marocaine** : arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen.
  - Le renforcement de l'Etat de droit et l'érection de la justice au rang de pouvoir indépendant.
  - La promotion d'une **nouvelle génération des droits humains** : droit à la vie, droit à la sécurité, droit à un environnement sain, droit de pétition...

## Des avancées sur le plan politique et institutionnel, confortées par la réforme constitutionnelle de 2011 (2)

- La consolidation du **principe de séparation et d'équilibre des pouvoirs** (le Chef du Gouvernement est responsable intégralement de l'exécutif).
  - La consécration du principe de nomination du Chef de Gouvernement au sein du parti politique, arrivé en tête des élections de la chambre des représentants.
  - La constitutionnalisation des **instances** en charge **de la bonne gouvernance**, des droits de l'Homme et de la protection des libertés.
  - La **suprématie du droit international sur les lois nationales**.
- ➡ **L'objectif étant d'accélérer la transition d'une démocratie représentative à une démocratie participative où le rôle de la société civile est important.**

## Des avancées sur le plan politique et institutionnel, confortées par la réforme constitutionnelle de 2011 (3)

- Plusieurs lois organiques ont été promulguées dans une multitude de domaines. D'autres lois devraient être adoptées dans la législature actuelle qui se termine en octobre 2016.
- L'opérationnalisation de la Constitution soulève quelques défis :
  - Pour la langue amazighe, devenue officielle, deux positions s'affrontent : l'une prônant une approche nationale, l'autre une approche axée sur les spécificités régionales.
  - La réforme de la justice a été préparée par une commission nationale et adoptée. Son application se heurte à plusieurs contraintes dont notamment la résistance au changement.
  - La mise en place de l'instance chargée de la parité fait encore l'objet de discussion.

## Des avancées sur le plan politique et institutionnel, confortées par la réforme constitutionnelle de 2011 (4)

- La réforme constitutionnelle confère à la région une place de choix. Le nouveau découpage territorial du Royaume en 12 régions, au lieu de 16, a jeté les bases d'un modèle régional marocain, fondé sur des "régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses". Ce modèle est axé, entre autres, sur :
  - l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct.
  - la refonte de la composition et des attributions de la deuxième chambre du Parlement, dans le sens de la consécration de la représentativité territoriale des régions.
  - la mise en place de mécanismes de financement, favorisant la solidarité entre régions : fonds de cohésion régionale, système de péréquation...
- Les **provinces du Sahara marocain** sont les premières à bénéficier de ce modèle de **régionalisation avancée** dont les fondements convergent parfaitement avec le **Plan d'autonomie**, proposé par le Maroc pour résoudre définitivement le conflit artificiel du Sahara marocain. Ce plan, jugé crédible et réaliste par la communauté internationale dont les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, constitue une forme fiable de l'autodétermination au niveau du **Sahara dont a été issue la plupart des dynasties ayant régné sur le Maroc**.

Les deux provinces du Sahara marocain représentent :

- **1,5% de la population du Maroc**
- **2,5% du PIB, en moyenne, sur la période 2009-2013**
- **6% de la production nationale de phosphates**

## Des avancées sur le plan politique et institutionnel, confortées par la réforme constitutionnelle de 2011 (5)

- Le nouveau modèle de développement des provinces du Sud s'appuie sur des avancées concrètes :
    - **Tenue régulière d'élections communales et législatives**, traduisant la volonté des citoyens des provinces du Sud, avec un taux de participation aux élections dépassant la moyenne nationale : Cela reflète l'**attachement des populations de ces provinces à la souveraineté marocaine** et leur implication effective dans le projet d'édification d'une démocratie participative.
    - **Mise en place de deux antennes du Conseil National des Droits de l'Homme à Laâyoune et à Dakhla** pour renforcer l'ancrage aux valeurs de droits de l'Homme dans ces provinces.
    - **Développement des infrastructures**, particulièrement dans les secteurs sociaux prioritaires : les provinces du Sud affichent un niveau de développement humain, largement supérieur au niveau national. Cet effort dépasse de très loin les recettes tirées des ressources minières et halieutiques dont sont dotées ces provinces : **pour 1 dirham de recette provenant du Sahara, le Maroc y investit 7 dirhams.**
    - Un **brassage culturel important**, reflété par la baisse marquée du taux d'endogamie dans les provinces du Sud, comme il ressort de certaines études sociologiques fiables.
  - Le **programme d'investissement de près de 8 milliards d'euros**, lancé par le Souverain à l'occasion de la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la marche verte, en novembre 2015, ouvre de grandes perspectives non seulement pour les provinces du Sud marocain, mais aussi pour le voisinage subsaharien.
- ➡ **l'objectif étant de faire du Sahara marocain un espace de stabilité et de prospérité partagée, favorisant l'éradication des sources de vulnérabilité qui alimentent le terrorisme et la criminalité dans les espaces de non-droit qui prospèrent au Sahel.**

# Une dynamique économique axée sur des politiques macroéconomiques saines et des stratégies sectorielles, promouvant les métiers mondiaux du Maroc

**Le Maroc est un chantier de réformes économiques et financières** depuis le début des années 80 et a réalisé un taux de croissance économique de 5% en moyenne annuelle au cours des dix dernières années. Les efforts consentis portent sur :

- le **renforcement de la stabilité macroéconomique** (inflation maîtrisée, endettement public soutenable, finances publiques saines...), conférant plus de résilience à l'économie marocaine face aux chocs exogènes et une qualité de crédit souverain du Maroc, la plus fiable dans sa région (*Investment grade*).
- l'**aménagement territorial et le développement des infrastructures** autoroutières, portuaires et aéroportuaires, renforçant la connectivité internationale du Maroc.
- la **mise en œuvre de stratégies sectorielles**, visant à transformer le profil de spécialisation du Maroc : développement des métiers mondiaux du Maroc dans le cadre du plan Emergence, du plan Maroc vert dans l'agriculture, de la vision 2020 du tourisme, de la stratégie énergétique, du développement du secteur phosphatier... : *le secteur automobile occupe aujourd'hui le premier poste à l'export, dépassant les phosphates et dérivés.*
- la **diversification des relais de croissance des opérateurs économiques marocains**, notamment en Afrique subsaharienne (forte présence en Afrique des secteurs bancaire, des telecom, du bâtiment...)

# Une dynamique économique axée sur des politiques macroéconomiques saines et des stratégies sectorielles, promouvant les métiers mondiaux du Maroc (2)

Quelques défis restent, toutefois, à relever pour asseoir l'économie marocaine sur une trajectoire de croissance à la fois ascendante et inclusive :

- Accroître le contenu de la croissance économique en emplois pour une population jeune et qualifiée.
- Poursuivre la diversification des ressorts de la croissance sur le plan sectoriel et géographique, en optimisant les opportunités offertes dans le cadre des accords de libre-échange conclus par le Royaume.
- Intégrer progressivement le secteur informel dans le circuit formel et promouvoir l'économie sociale et solidaire.
- Rendre le Maroc plus attractif aux capitaux étrangers, particulièrement ceux favorisant le transfert du savoir et du savoir-faire pour accélérer le rattrapage technologique du Maroc.

 **Le Maroc est considéré, aujourd'hui, comme un hub régional dans une multitude de secteurs, ce qui lui permet d'amplifier sa taille économique.**

# Des réformes sociétales visant la consolidation du lien social et la valorisation de la diversité culturelle du Royaume

Des avancées importantes ont été enregistrées par le Maroc afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de promouvoir l'équité sociale et d'assurer les bases d'un vivre-ensemble harmonieux et apaisé :

- L'offre des services sociaux de base a été généralisée :
- **Education** : généralisation de la scolarisation de base et amélioration des conditions d'accès des élèves en milieu rural, réduction de l'analphabétisme...
- **Enseignement-formation** : réforme de l'enseignement supérieur, émergence d'universités privées, développement de la formation professionnelle en tant que filière à part entière.
- **Santé** : amélioration de l'offre de soins et généralisation de la couverture médicale, notamment au profit des couches vulnérables.
- **Logement** : une politique de promotion de l'accès au logement social, moyennant des aides substantielles de l'Etat : mobilisation du foncier, garanties des crédits logement...
- **Eradication de la pauvreté absolue** et forte diminution de la pauvreté relative. Néanmoins, les inégalités sociales restent encore importantes.

➡ **Les réformes sociale, conjuguées à la mise en œuvre de l'Initiative Nationale du Développement Humain en 2005 ont permis de renforcer les capacités des populations vulnérables et de promouvoir les activités génératrices de revenus.**

# Des réformes sociétales visant la consolidation du lien social et la valorisation de la diversité culturelle du Royaume (2)

- De grandes réformes sociétales ont été menées par le Maroc depuis le début de la décennie 2000 :
- **Réhabilitation du statut et des droits de la femme marocaine**, rendue possible grâce à l'engagement personnel de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI : réforme du code de la famille en 2004, transmission de la nationalité marocaine par la mère en 2007 et levée des réserves du Maroc sur la Convention des Nations-Unies, relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 2011. Ces réformes ont permis de renforcer la parité homme-femme. Dans certains secteurs, comme l'enseignement supérieur, l'effectif des jeunes filles est plus élevé que celui des jeunes garçons.
- **Encadrement du champ religieux** : formation des prédicateurs et des prédicatrices, lutte contre le prêche informel, sensibilisation des citoyens via les canaux de communication audio-visuels aux valeurs de l'Islam, basées sur la tolérance et le respects des autres confessions. L'expérience marocaine en la matière bénéficie aujourd'hui à certains pays arabes et africains ainsi qu'à des pays européens dont la France et la Belgique.
- **Essor de la société civile** dont le rôle de partenaire des pouvoirs publics s'est renforcé. Le nombre actuel d'associations au Maroc s'élève à plus de 120.000. Une commission nationale chargée d'examiner les politiques publiques de renforcement de la société civile a été mise en place. Aujourd'hui, la société civile n'est plus dans une logique de plaidoyer, mais joue un rôle complémentaire à celui des pouvoirs publics dans plusieurs domaines : éducation non-formelle, santé...

# Des réformes sociétales visant la consolidation du lien social et la valorisation de la diversité culturelle du Royaume (3)

Plusieurs défis restent à relever par le Maroc :

## **Dans le domaine social**

- Valorisation du capital immatériel en tant que source importante de création de la richesse nationale. Le poids de ce capital dans la richesse nationale s'élève à 75%, soit un niveau proche de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 80%.
- Accélération de l'accumulation du capital humain visée par la nouvelle réforme du système d'éducation, privilégiant l'égalité des chances, l'amélioration de la qualité du système et une plus grande ouverture sur les langues étrangères.
- Meilleure gouvernance des filets sociaux pour en maximiser les retombées sur les bénéficiaires, tout en favorisant l'allocation optimale des dépenses publiques.
- Transition d'une politique de logement à une véritable politique de la ville, en prenant en considération la dimension urbanistique et les impératifs du lien social : mixité sociale, question des valeurs et des identités...

## **Dans le domaine sociétal**

- Relèvement du taux de participation politique de la femme aux niveaux fixés par la Constitution (27% des sièges au niveau communal, 30% de sièges au niveau régional et national) et facilitation de sa participation dans le domaine économique.
- Immunisation de la jeunesse marocaine, en particulier de l'influence des courants de pensée extrémiste, venant de l'extérieur et opérant via internet.
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile et les mettre à contribution dans l'effort de diplomatie publique.

# Une transition graduelle vers des politiques publiques favorisant la durabilité environnementale

Les choix de politiques publiques du Maroc sont davantage inscrits dans des approches orientées vers la durabilité pour des considérations d'adaptation aux effets inévitables du changement climatique, mais aussi pour des objectifs d'accélération du processus de développement économique :

- Reconnu à l'échelle internationale pour sa politique des barrages, le Maroc a mis en œuvre dès 1995 une **stratégie de l'eau, basée sur la gestion de la demande** et la mobilisation efficiente des ressources hydriques.
- Le Royaume a fait du **développement des énergies renouvelables**, notamment le solaire et l'éolien, un axe central de sa stratégie énergétique de 2009. Le poids de ces sources d'énergie dans la capacité électrique nationale devrait atteindre 42% en 2020 et 53% en 2030. Le parc solaire de Ouarzazate, le plus grand parc au monde, devrait consacrer le rôle de pionnier du Maroc dans le domaine de l'énergie solaire.
- Le Maroc a instauré, récemment, un **nouveau dispositif de développement de son littoral** (espace de concentration des activités humaines et économiques par excellence) qui tient compte des nouvelles données liées au changement climatique et à la réduction de l'empreinte écologique.
- Le Royaume dispose d'une **stratégie de développement durable** qui a pour objectifs l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement.

➡ **Le Royaume, pays actif dans le débat international dans le domaine climatique et environnemental, abritera la COP22 en novembre 2016.**

## Une transition graduelle vers des politiques publiques favorisant la durabilité environnementale (2)

La lutte contre le changement climatique rend nécessaire pour le Maroc de se doter d'une **vision stratégique de long terme** en matière d'adaptation à ce phénomène planétaire. Cette vision requiert pour la réussite de sa mise en œuvre :

- le développement des capacités des acteurs publics, en charge, directement ou indirectement, de la question environnementale.
- la mobilisation de financements nationaux, mais aussi le recours à la coopération internationale sur le plan bilatéral et multilatéral.
- des réformes importantes à engager afin d'aligner l'arsenal institutionnel et législatif national sur les standards internationaux.
- la promotion de modes de production et de consommation compatibles avec l'impératif de réduction de l'empreinte écologique.

## **II. LES PRIORITES DU MAROC AU TITRE DE SA POLITIQUE EXTERIEURE**

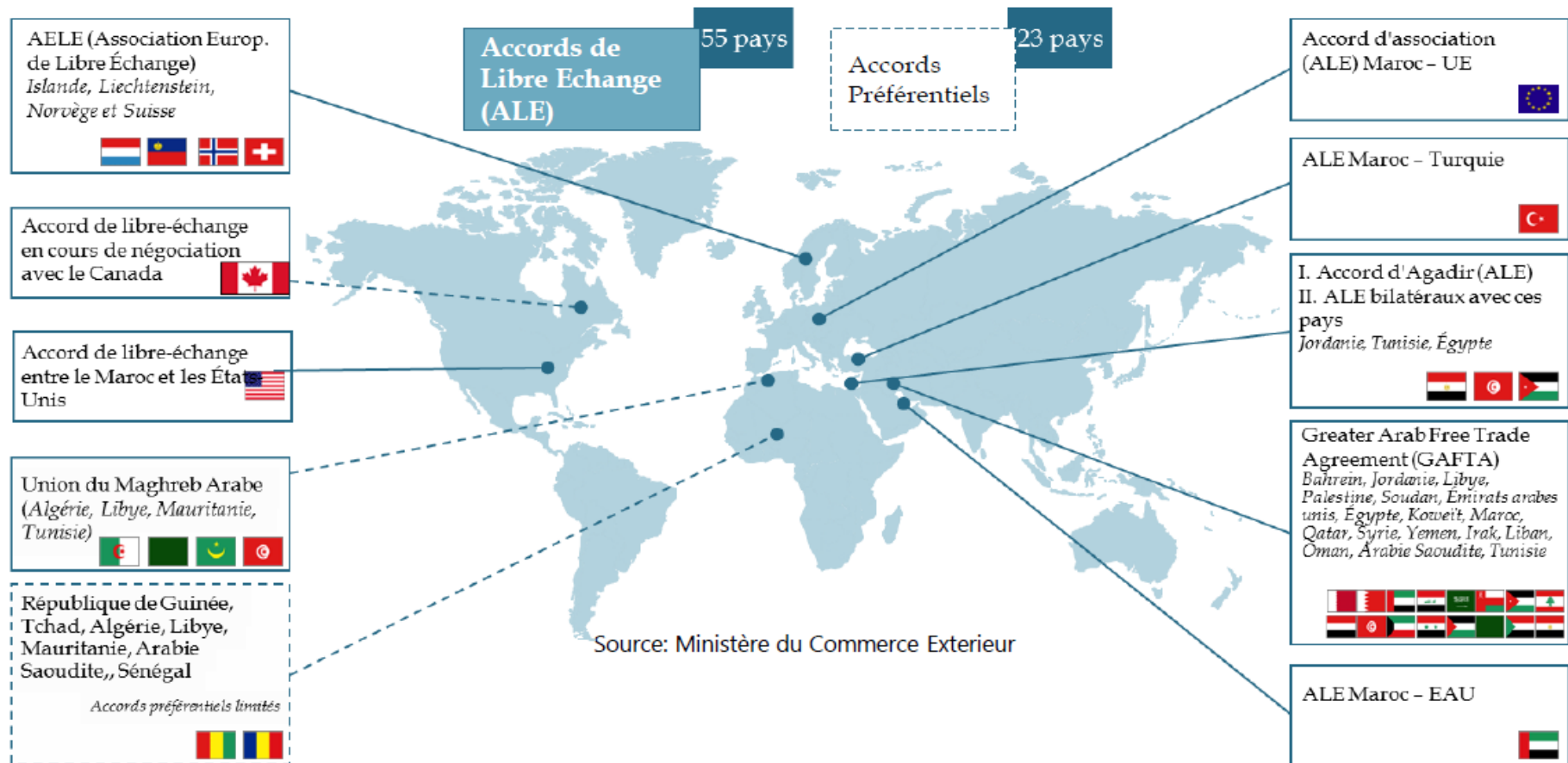
# LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DU MAROC

La doctrine marocaine en matière de politique étrangère vise le renforcement des liens de coopération traditionnels, l'établissement de nouveaux liens suivant une logique de réseau et la conclusion d'une nouvelle génération de partenariats stratégiques. Le déploiement de la politique étrangère marocaine s'opère à travers :

- un **comportement international fondé sur la modération politique et religieuse** qui a permis au Royaume du Maroc de jouer un rôle de médiateur privilégié et de pont entre le monde musulman et l'occident qui tire sa substance d'une histoire séculaire, consacrant la particularité du Maroc en tant que carrefour des civilisations.
- une **participation assidue du Maroc aux opérations de maintien de la paix et aux actions humanitaires**, sous l'égide de l'ONU, mais aussi de l'OTAN, auprès duquel le Maroc dispose d'un statut de partenaire stratégique.
- une **sensibilité accrue aux questions globales** (développement humain, sécurité mondiale, changement climatique, défense d'un ordre international équitable et juste...).
- une **politique d'ouverture commerciale** dans le cadre multilatéral de l'OMC ou à travers la conclusion d'accords de libre-échange avec les puissances traditionnelles et émergentes ainsi qu'avec les pays en développement.
- un positionnement géostratégique de choix qui permet au Maroc de développer son **statut de hub régional** dans une multitude de domaines : économie, finance, transport, logistique, enseignement-éducation...

➡ **La marche résolue du Maroc sur la voie des réformes et la modernisation économique lui permettent, aujourd'hui, de bénéficier d'une réputation auprès des pays du G8 qui dépasse celle des pays de la région MENA et de l'Afrique et même des pays émergents (enquête menée par "Réputation Institute" en 2015, en collaboration avec l'IRES).**

# Schéma des partenariats économiques du Maroc



Un réseau étoffé d'accords de libre-échange et d'accords commerciaux préférentiels donnant accès au Maroc à un vaste marché de presque 2 milliards de consommateurs.

## LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DU MAROC (2)

Tout en s'inscrivant dans une logique de diversification de ses liens de partenariat, à travers la mise en valeur de la dimension atlantique et asiatique de sa politique étrangère, le Maroc accorde une grande importance au renforcement de ses relations avec l'Europe et l'Afrique. Les relations avec ces deux régions connaissent un dynamisme particulier sans, toutefois, mobiliser pleinement leur potentiel.



## Des relations de portée stratégique

De par leur dimension bilatérale et euro-méditerranéenne, les relations du Maroc avec l'Union européenne revêtent un caractère stratégique.

L'Union européenne représente le premier client du Maroc, son premier fournisseur, son premier investisseur étranger, sa première source de flux touristiques et de transferts des Marocains du Monde ( 80% des Marocains établis à l'étranger résident en Europe).

Depuis octobre 2008, les relations avec l'Union européenne évoluent dans le cadre du **statut avancé qui se situe entre l'association et l'adhésion**. Ce statut offre des opportunités indéniables au Maroc, lui permettant d'assurer la convergence du système normatif et réglementaire national par rapport à l'acquis communautaire, selon le principe de la souveraineté nationale, tout en accédant aux agences et programmes communautaires .

Actuellement, des négociations sont en cours pour la conclusion d'un **accord de libre-échange complet et approfondi** (ALECA), devant permettre au Maroc d'intégrer le marché unique européen.

### Une coopération à approfondir et à étendre à d'autres espaces géographiques d'intérêt commun

En vue de renforcer davantage le partenariat entre les deux parties et d'ouvrir des perspectives prometteuses, il serait primordial de donner la priorité à :

- la **réduction du déficit commercial** chronique du Maroc dans ses échanges **avec l'Union européenne** (près de 7 milliards d'euros en 2014) et au renforcement de l'attractivité du Royaume aux investissements européens.
- la **prise en compte, au niveau du traitement de la question du Sahara marocain, des atouts du Maroc** (pays stable, en transition démocratique avancée et acteur important dans la lutte contre le terrorisme) et ce, dans le but de prévenir les tensions qui guettent les relations bilatérales et qui sont actuellement en relation avec l'accord agricole, la position injustifiée de certaines institutions européennes à l'égard de la situation des droits de l'Homme dans les provinces du Sud...
- la **promotion de la coopération tripartite**, impliquant le Maroc et l'Europe avec les puissances émergentes en vue de s'adapter aux nouvelles réalités géopolitiques et géoéconomiques mondiales.

### Le Maroc dans le partenariat euro-méditerranéen

Le Maroc a toujours milité en faveur de la dynamisation de la coopération entre les pays riverains de la Méditerranée, laquelle constitue un espace de projection de la politique étrangère marocaine. Il n'a cessé d'œuvrer en faveur du renforcement de l'intégration régionale depuis le lancement en 1995 du processus de Barcelone.

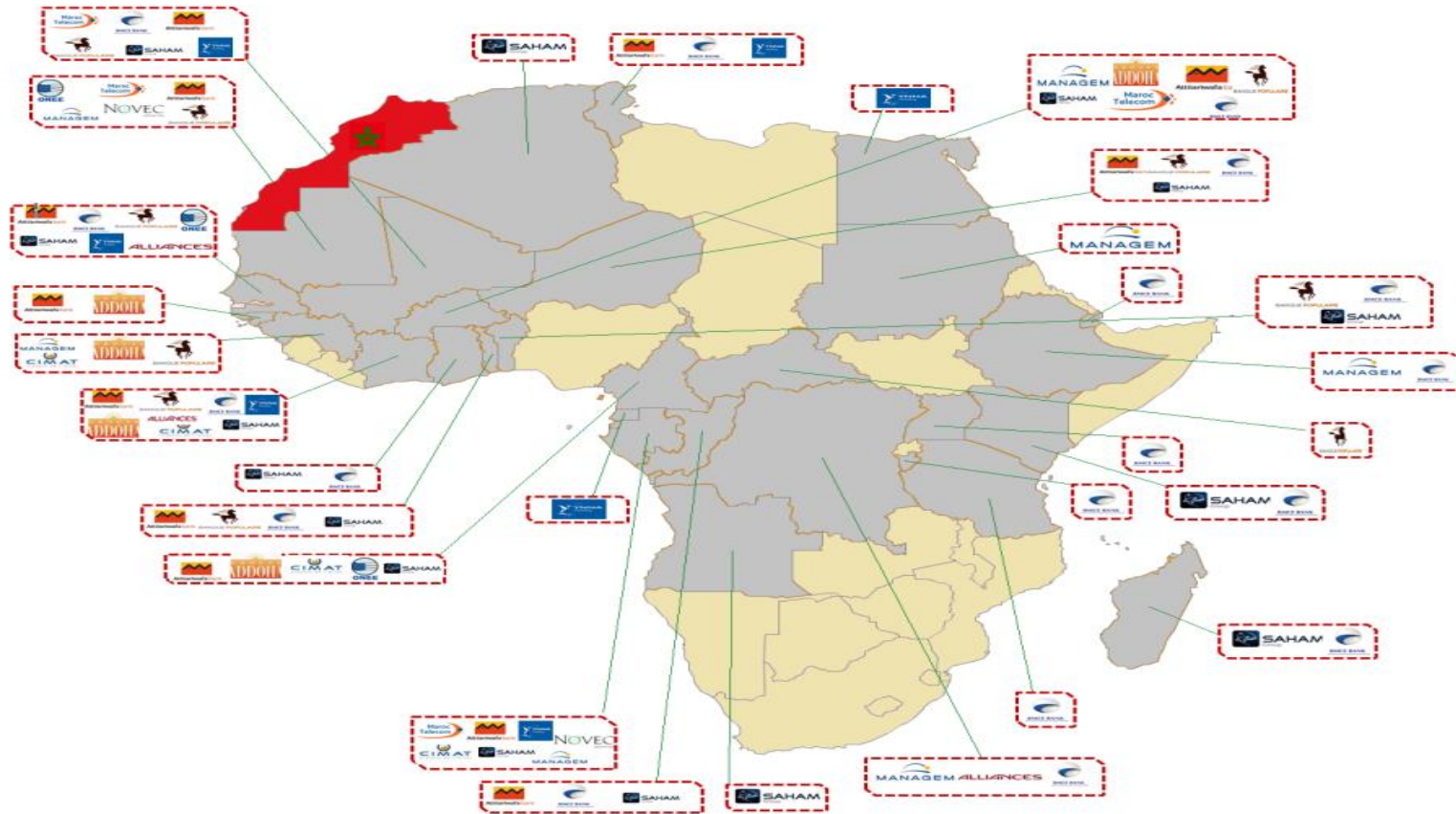
- Dans le cadre de la politique européenne de voisinage, la capacité du **Maroc** à mener les réformes lui a permis de s'ériger en tant que **premier bénéficiaire des instruments financiers** de cette coopération.
- Le Maroc joue un **rôle actif dans le dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale** et accorde une importance stratégique à la stabilité de la région méditerranéenne, en participant activement au maintien de la paix et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.
- **Le Royaume a développé sa vocation méditerranéenne** avec la mise en œuvre d'importants projets d'infrastructures sur la côte méditerranéenne du pays.
- Le Maroc a activement participé à la mise en place de l'Union pour la Méditerranée dont le secrétaire général est un marocain. Il abrite l'Université euro-méditerranéenne à Fès.

### L'impératif d'un nouveau paradigme de coopération dans l'espace euro-méditerranéen

Dans le but d'ériger l'espace euro-méditerranéen en zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée, le **Maroc défend un nouveau paradigme du partenariat Euromed** qui va bien au-delà du libre-échange :

- Nécessité d'**inscrire la vision du partenariat euro-méditerranéen dans le cadre d'un projet civilisationnel** où les aspects humains, culturels et institutionnels sont bien intégrés et ce, en vue de permettre aux pays sud-méditerranéens de gagner la bataille du développement humain et d'accélérer leur émergence économique et leur transition démocratique.
- Opportunité d'**édifier un système productif régional intégré**, permettant aux pays du sud de rehausser leurs profils de spécialisation économique et aux pays du nord de disposer de nouveaux relais de croissance.
- Impératif d'**adopter une politique migratoire rénovée et à visage humain**, favorisant la mobilité entre les deux rives de la Méditerranée et permettant d'apporter des réponses de fond aux flux massifs de migrants, suite aux guerres en Libye et en Syrie.
- **Mise en place d'un cadre qui codifierait**, dans une même et unique référence, **les instruments de sécurisation de l'espace méditerranéen**.
- **Développement de think tanks au niveau régional** pour servir de forum consultatif sur les questions liées à la construction régionale, notamment dans les pays sud-méditerranéens.
- Révision de fond en comble de l'apport financier de l'Union européenne en faveur du sud de la Méditerranée, en l'indexant sur le principe "more for more" et en promouvant le financement long des économies sud-méditerranéennes, en donnant la priorité aux PME.

### L'implantation des opérateurs marocains en Afrique



Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Une présence marquée des opérateurs marocains en Afrique. Certains d'entre eux réalisent plus du tiers de leur chiffre d'affaires en Afrique

### Un cadre de coopération riche

Le Maroc inscrit davantage sa coopération avec l'Afrique dans le cadre d'approches multilatérales pour compenser son absence de l'Union africaine :

- Un **rôle actif du Maroc au sein des organisations sous-régionales** comme l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine ou la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.
- Une **forte implication du Royaume dans certaines initiatives de coopération régionale**, à l'instar de la Conférence des pays africains riverains de l'Atlantique dont il est l'initiateur.
- Une **contribution effective du Royaume du Maroc au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique**, dans le cadre des mécanismes de l'ONU.
- Une **présence marquée au sein des forums de coopération liant l'Afrique aux pays émergents**, notamment asiatiques : Forum Sino-Africain, Forum Inde-Afrique...

### Une dimension sécuritaire de la coopération

La situation sécuritaire en Afrique est à la fois complexe et préoccupante. **Le Sahel constitue, aujourd'hui, l'épicentre du terrorisme en Afrique**, avec la présence des groupes terroristes les plus dangereux. Ces groupes, qui profitent de la fragilité des espaces frontaliers, sont dotés de capacités militaires qui dépassent celles de certains Etats de la région. Ils ont un triple avantage : l'argent issu des trafics de tout genre, le temps long et la capacité militaire.

L'acuité des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée l'Afrique rend **la gestion strictement nationale des défis sécuritaires une illusion**. L'appui international et régional aux efforts nationaux de lutte contre le terrorisme devrait être la règle et non l'exception.

D'ordre militaire, **la réponse aux défis sécuritaires en Afrique doit nécessairement être relayée par des politiques à caractère socio-économique** pour lutter vigoureusement contre les facteurs structurels à l'origine des crises sécuritaires et pour leur prévention. Il est communément admis, aujourd'hui, que sans la paix et la sécurité, l'Afrique ne sera pas en mesure d'accélérer son développement socio-économique.

**L'apport marocain**, en appui à l'effort international **en faveur de la stabilité en Afrique** apparaît, notamment, à travers :

- la participation aux opérations de maintien de la paix en Somalie, au Congo et en Côte d'Ivoire.
- le soutien militaire à l'intervention au Mali et en République Centrafricaine.
- l'accueil des négociations entre fractions libyennes pour sortir ce pays de l'impasse et éviter qu'il se transforme en berceau du terrorisme, mettant en péril aussi bien l'Afrique que l'Europe.

### Perspectives du positionnement du Maroc en Afrique

#### **Un positionnement à renforcer en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur deux leviers stratégiques :**

- l'implication des PME dans le processus de diversification à l'international des groupes privés marocains en Afrique, en nouant des alliances avec des firmes étrangères.
- l'intensification de la coopération régionale en matière de lutte contre les réseaux terroristes et criminels au Sahel et au Golfe de Guinée, en donnant la priorité au développement des capacités des pays vulnérables sur le plan de la gouvernance sécuritaire.

#### **Un positionnement à développer en Afrique Australe et en Afrique de l'Est, à travers :**

- l'élargissement du champ des intérêts économiques avec les pays leaders de cette région.
- le recours à une stratégie de communication proactive pour combler le déficit d'information sur le Maroc et véhiculer un discours apaisé à destination de ces deux régions.
- le développement des relations entre les acteurs de la société civile et la promotion des échanges culturels et universitaires pour favoriser la compréhension mutuelle entre les peuples.

## CONCLUSION

- **Carrefour des civilisations et Etat depuis plus de 12 siècles**, le Royaume du Maroc a réalisé des avancées importantes sur le plan politique, économique, social, environnemental et sécuritaire.
- **Le Maroc se positionne, aujourd'hui, comme un hub régional** grâce à sa situation géographique, à son niveau d'équipement en infrastructures et aux réformes qu'il a menées en vue de renforcer sa compétitivité globale.
- **Connu pour sa stabilité, sa politique intérieure, orientée vers le développement durable et sa politique extérieure modérée**, le Maroc bénéficie, aujourd'hui, d'une bonne réputation à l'international, particulièrement auprès des pays du G-8. Il est considéré par l'Union européenne comme un partenaire d'exception et par les pays d'Afrique de l'Ouest comme un partenaire crédible et fiable.
- Ces accomplissements ne font que renforcer la **détermination du Maroc à aller de l'avant** et à faire plus d'efforts pour relever les défis autant internes qu'externes, auxquels il serait confronté, notamment le développement humain, le changement climatique, la sécurité, la migration clandestine.

## CONCLUSION (2)

- **Le Maroc est prédisposé à jouer un rôle de locomotive de développement pour son voisinage maghrébin et subsaharien**, pourvu que les postures figées au sujet de la question du Sahara marocain cèdent le pas à des visions réalistes et tournées vers l'avenir.
- Les **conditions** sont **réunies** aujourd'hui **pour mettre en œuvre une stratégie de communication active sur l'image du Maroc** et pour doter le pays d'une marque Maroc.
- Enfin, pour élargir son ouverture sur l'extérieur, le Maroc devrait **disposer d'une meilleure connaissance des partenaires** et de leurs spécificités politiques, économiques et culturelles. C'est le cas, notamment, des **pays scandinaves, avec lesquels le Maroc pourrait forger les bases d'une coopération prometteuse à plusieurs niveaux.**



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

**[www.ires.ma](http://www.ires.ma)**